

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2022



▶ L'avenir des forêts françaises se jouera aussi au Parlement ◀

Fransylva invite chaque année tous les élus, parlementaires, maires, élus des départements, des Régions et des métropoles à découvrir ou redécouvrir les ressources des forêts françaises à travers des visites de terrain¹. Dans cet esprit, à l'approche des élections législatives, l'ensemble des membres du réseau Fransylva sont appelés à se rapprocher des candidats aux élections législatives. L'objectif: profiter de ce temps de campagne électorale, pendant lequel les futurs députés cherchent à se mettre à l'écoute de leur territoire, pour se faire connaître et reconnaître en tant que porte-parole des propriétaires forestiers. Tout l'enjeu de ces rencontres sera aussi de comprendre leur degré de sensibilisation forestière et la place qu'ils accordent à la forêt (et plus largement à la filière bois) dans leur feuille de route.

Les lois qui régissent directement ou indirectement la gestion des forêts françaises deviennent de plus en plus stratégiques pour l'avenir de notre pays. C'est donc aussi en travaillant avec les parlementaires de l'Assemblée nationale que nous pourrions accompagner les forestiers à relever le défi du changement climatique et du renouvellement des forêts. Si certaines lois impactent directement les enjeux sylvicoles (loi Climat et Résilience), d'autres (la Loi organique relative aux lois de finances) influencent la capacité des forestiers à (ré)investir dans les forêts, à travers notamment le DEF² qui doit être prorogé en cette fin d'année. Sur chacune des dispositions législatives qui touchent les forêts (et elles sont nombreuses!), les représentants de la forêt privée que nous sommes doivent avoir voix au chapitre. Notre responsabilité est très importante dans l'ouverture de ce dialogue avec les parlementaires, puisque notre action concerne 3,5 millions de citoyens, propriétaires forestiers qui verront leurs droits et devoirs évoluer au gré de la législature. Pour aider les représentants de notre réseau à créer

ce contact et se positionner avec une vision claire de nos attentes, nous rappelons l'existence de deux manifestes que Fransylva a travaillés en partenariat avec les acteurs de la filière forêt-bois et nos partenaires au cœur de la ruralité. Le Manifeste de la filière forêt-bois formule 23 propositions pour permettre aux forêts françaises de jouer pleinement leur rôle économique, social et environnemental. Tandis que le Manifeste pour des ruralités vivantes se focalise sur 10 propositions permettant à la ruralité d'être foncièrement partie prenante de la vie et de la relance économique du pays.

En fonction de vos appétences et de vos interlocuteurs, nous vous invitons à relire et à transmettre ces documents que vous pouvez télécharger dans l'espace adhérent du site Fransylva.

Laurent de Bertier
Directeur général de Fransylva

Suivez Fransylva sur :



1. Relire la Lettre ouverte : Élus de France, découvrez nos forêts ! du 17 septembre 2021 sur www.fransylva.fr.

2. Le Dispositif d'encouragement fiscal à l'investissement en forêt : il comprend quatre volets (acquisition, travaux, contrat et assurances) encourageant une gestion active et durable de la forêt.

01. Laurent de Bertier. @Fransylva. | 02. Chêne sessile. Olivier Martineau @CNPF.

